

COMPRENDRE LES EFFETS DES OBSERVATOIRES LOCAUX DE LA VIE ASSOCIATIVE SUR LES TERRITOIRES



3 INTRODUCTION

3 LE RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS (RNMA)

3 LES OBSERVATOIRES LOCAUX DE LA VIE ASSOCIATIVE (OLVA)

5 L'ANALYSE DES EFFETS DES OLVA

5 LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

6 LES VARIABLES ANALYSÉES

7 ENTRE OBSERVATION ET OBSERVATOIRE

7 LA DIMENSION D'OBSERVATION

12 LA DIMENSION D'OBSERVATOIRE

13 L'INTERACTION DES DEUX DIMENSIONS

16 CONCLUSION

17 ANNEXE : LES TRAJECTOIRES DES OLVAS



LE RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS

Depuis 1994, l'histoire du Réseau est celle de responsables de Maisons des associations (associatives et publiques) qui ont décidé de se rencontrer régulièrement afin de mieux se connaître, d'échanger et de co-construire des réponses communes aux défis qu'ils rencontrent. Le Réseau, constitué sous forme associative en 2002, est aujourd'hui une Fabrique de communs au service de la vie associative territoriale grâce à la promotion, le partage et le développement de projets associatifs.

Le RNMA agit avec et auprès de plus de 80 structures membres, MDA (associatives ou services de collectivités), réparties sur le territoire métropolitain et en Outre-Mer, chacun apportant sa pierre à l'édifice, en tirant quelque chose pour son territoire, tout en participant à la construction d'un savoir, d'un apport transmissible à d'autres territoires et d'autres MDA.

Il organise chaque année des réunions en région, des journées thématiques d'échanges de pratiques, des formations, colloques et séminaires. S'appuyant sur la confiance accordée par des partenaires du secteur public, associatif, mutualiste et coopératif, le RNMA participe grâce à ses actions, au développement de la vie associative sur les territoires.

LA DÉMARCHE D'OBSERVATION LOCALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Depuis 2006, le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) accompagne dans la mise en place d'observatoires locaux de la vie associative. En s'appuyant sur une méthodologie d'enquête par questionnaire développée en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, cette démarche permet de mieux situer les réalités associatives d'un territoire.



Les OLVA ont pour objectifs de mieux connaître les réalités du secteur associatif d'un territoire, de comprendre ses besoins, et d'outiller les acteurs territoriaux pour leur permettre d'agir au mieux en faveur du développement du secteur associatif.

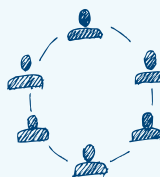
Les OLVA peuvent associer diverses parties prenantes dans leur mise en place et/ou dans leur pilotage : acteurs associatifs (têtes de réseaux, fédérations, etc.), institutionnels (élus et techniciens de collectivités territoriales ou des services de l'État) et académiques (chercheurs, étudiants, etc.). S'appuyant sur une logique de participation et de co-construction des données comme de la démarche d'observation, les OLVA constituent des espaces multi-acteurs d'interconnaissance et de production.

« Observer pour agir », telle est l'ambition de la démarche OLVA. En effet, elle vise à construire une connaissance des réalités locales, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. Ainsi, la matière collectée via l'observation a vocation à être partagée et mise en débat localement entre les acteurs concernés du territoire pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête.

La vie associative, à l'échelle d'un territoire

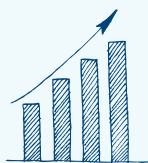
Observer
quoi ?

LES ACTEURS ASSOCIATIFS



- profil détaillé des dirigeants
- des bénévoles
- des volontaires

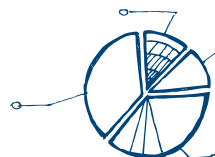
LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT



- poids de l'emploi associatif
- ressources des associations
- origine des financements

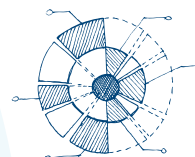


LE PROFIL DU TISU ASSOCIATIF



- secteur d'activité
- âge
- périmètre d'action

LES BESOINS DES ASSOCIATIONS



- difficultés rencontrées
- attentes et priorités



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Les OLVA sont, à la fois, des outils de production de données statistiques sur le tissu associatif d'un territoire (dimension d'observation) et des espaces de multi-acteurs d'interconnaissance et de coopération (dimension d'observatoire). Ces deux dimensions complémentaires produisent des effets sur les territoires et les acteurs locaux que nous avons souhaités qualifier et comprendre. Comment le contexte dans lequel s'inscrit un OLVA et la manière dont la démarche est menée sur le territoire influencent les effets obtenus ? Comment les données produites sont-elles exploitées au service du territoire ? Comment la configuration d'acteurs, les choix institutionnels et de positionnements stratégiques peuvent influencer l'appropriation de ces données par les acteurs et les associations ?

Pour approfondir ces questionnements, le RNMA a mis en place, en 2023, une étude sur le rôle des observatoires locaux de la vie associative sur les territoires. Nous avons étudié neuf territoires qui ont mis en place un OLVA en 2020/2021.

Afin d'avoir une représentation de la diversité des territoires observés, nous avons choisi ces neuf territoires selon plusieurs critères : type de territoire (urbain, périurbain et rural) ; échelle d'observation (commune, agglomération, département et région) ; et nature de la structure porteuse (associative ou municipale). Nous avons réalisé 17 entretiens semi-directifs avec les porteurs des observatoires, partenaires et élus. Les entretiens ont été réalisés entre les mois de février et mars de 2023 autour des axes suivants : le fonctionnement de l'OLVA, les effets sur la coopération inter-acteurs et la prise de décision sur le territoire.

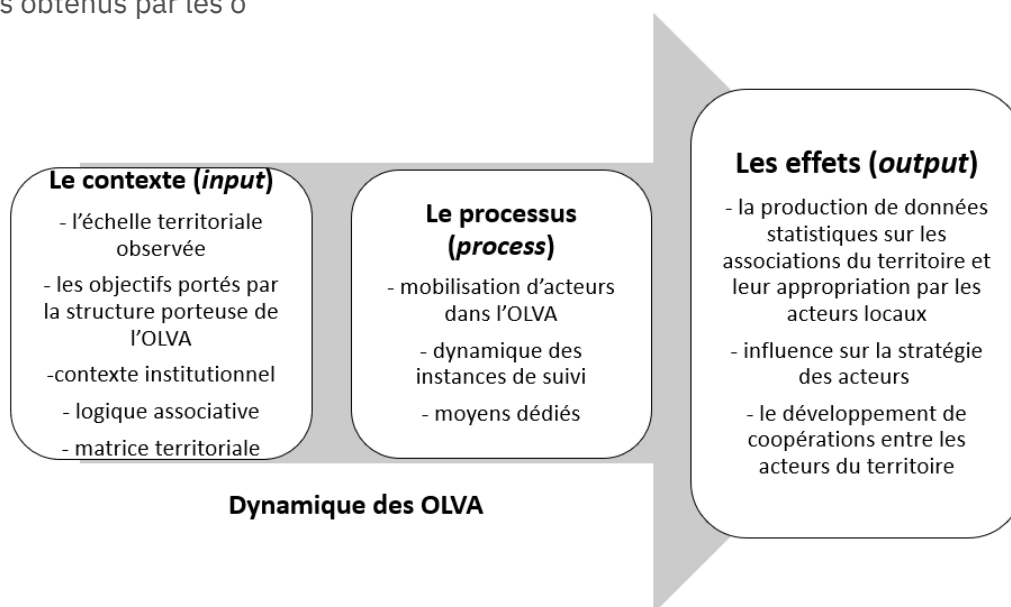
Cette étude est caractérisée par une démarche inductive, à ce titre, nous n'avons pas posé d'hypothèse à priori. L'objectif principal était de comprendre le rôle des OLVA dans la production et l'appropriation des données statistiques (dimension d'observation) et dans la coordination d'acteurs territoriaux (dimension d'observatoire). Notre méthodologie s'attache à étudier les processus et les dynamiques créés par les OLVA.





LES VARIABLES MOBILISÉES

Pour analyser les résultats obtenus par les OLVA, nous avons cherché à identifier les variables déterminantes. Autrement dit, à partir de l'analyse des trajectoires des OLVA*, nous avons déterminé les variables qui ont influencé les trajectoires et par conséquent les résultats. Cette recherche des facteurs explicatifs de la territorialisation des associations fait l'objet d'un travail de recherche au sien du RNMA**. Pour chaque territoire étudié, nous nous sommes intéressés au contexte (*input*) dans lequel s'inscrit l'OLVA, au processus de mise en oeuvre (*process*) en prenant compte des différents aspects de l'évolution des observatoires et finalement, aux résultats obtenus par les o



Shéma 1 : Les variables d'analyse.

Source : les auteurs à partir des travaux réalisés dans le cadre de la thèse de Luciana Ribeiro, dirigée par Amélie Artis.

Il est important de souligner que la variable "nature de la structure porteuse" (associative ou municipale) a été une variable discriminante pour le choix des territoires. Néanmoins, au fur et à mesure de nos analyses, nos résultats ont montré que cette variable n'est pas explicative des effets (*output*) produits par les OLVA. En revanche, cette variable influe sur les autres variables (*input* et/ou *process*) elle a donc un effet explicatif sur ces variables.

*Les trajectoires des neuf territoires sont disponibles en annexe.

**Parmi ces travaux, nous soulignerons : Artis, A. Ribeiro, L. (2023). Les entreprises de l'ESS territorialisées. *Les XXIIème Rencontres du Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire « Le développement territorial à la lumière de l'ESS »*, du 24 au 26 mai 2023. et Artis, A. Ribeiro, L. (à paraître) Territorialisation de l'ESS et action publique locale. In *Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire*. Sous la coordination Fraisse, L Henry, M.C. et Laville, J.L. Edition Erès.

Dans cette partie, nous présentons l'analyse des résultats en croisant les variables d'analyse que nous classons dans les deux dimensions des OLVA : l'observation et l'observatoire. Autrement dit, nous cherchons à relier les résultats obtenus par les différents territoires aux variables déterminantes, qu'elles soient liées au contexte (input) ou à la mise en œuvre (processus).

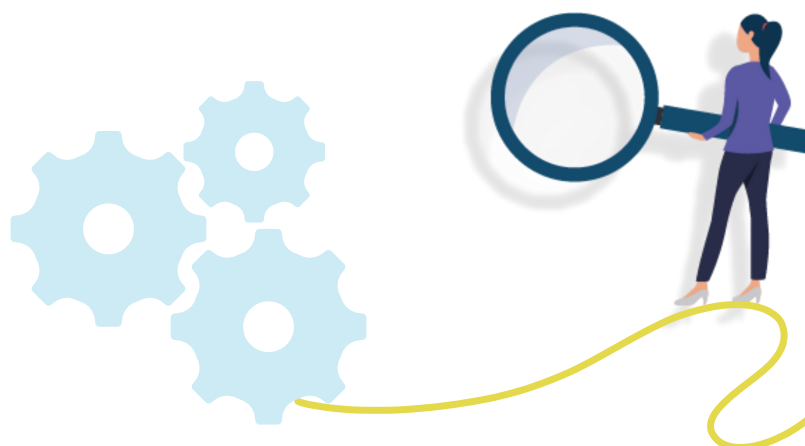
LA DIMENSION OBSERVATION

La dimension d'observation des OLVA fait référence à leur fonction de production de données statistiques sur le tissu associatif d'un territoire. Ils assurent la collecte, l'analyse et la diffusion de connaissances sur les associations présentes sur un territoire donné et les mettent à disposition des acteurs concernés.

▶ LA DÉFINITION DES OBJECTIFS D'ENQUÊTE

L'objectif initial de tous les observatoires enquêtés était d'acquérir une meilleure connaissance du tissu associatif local. Cependant, nous pouvons distinguer deux orientations selon la nature de la structure porteuse : d'une part, améliorer la compréhension du tissu associatif afin de répondre aux besoins des associations, ou mettre en place un service ou une politique plus adapté aux associations (surtout dans le cas d'un portage par des structures publiques) ; d'autre part, renforcer le plaidoyer auprès des collectivités territoriales et/ou légitimer l'expertise de la structure porteuse sur le tissu associatif (surtout dans le cas d'un portage par une structure associative).

Un enjeu important réside dans une articulation cohérente entre les objectifs définis pour l'OLVA et le projet de la structure porteuse, qu'il s'agisse des objectifs du mandat pour une structure publique ou du projet associatif ou stratégique pour une structure associative. Cette harmonisation favorise, in fine, la mise en place d'actions concrètes visant à répondre aux besoins identifiés. Cette synergie entre les objectifs de l'OLVA et ceux de la structure porteuse favorise l'adaptation des politiques publiques pour mieux soutenir les associations locales, ou l'offre d'accompagnement des réseaux associatifs afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques.





LE DIMENSIONNEMENT DES MOYENS

Les moyens dédiés par la structure porteuse dans la mise en œuvre de l'OLVA influent sur la qualité des résultats obtenus. Les OLVA étudiés mentionnent plusieurs facteurs déterminants.

L'implication du personnel et sa capacité à consacrer du temps à la démarche d'observation sont des éléments cruciaux pour la réussite des démarches. Cela facilite la collecte de données et la production de résultats de qualité. De plus, c'est essentiel pour garantir la mobilisation et l'animation des acteurs engagés dans l'OLVA.

L'intégration de la démarche OLVA dans une dynamique de réseau, coordonnée à l'échelle nationale avec d'autres territoires, joue un rôle significatif dans la réussite des démarches locales. Cette approche offre des apports formatifs soutenus par une méthodologie structurée, portée par un réseau national, ce qui renforce la légitimité de la démarche au niveau local et facilite ainsi le travail de mobilisation des acteurs. Les moments d'échanges de pratiques réguliers permettent le partage d'expériences et l'essaimage de pratiques inspirantes.

Les démarches OLVA prennent généralement du temps, souvent plus d'un an, mais ce temps de structuration est important pour permettre la mobilisation de divers acteurs vers un objectif commun. Plusieurs territoires ont témoigné que l'inscription de la démarche dans un temps long a permis d'attirer un nombre plus important et diversifié de partenaires, renforçant ainsi la portée et l'impact de la démarche.

En revanche, un territoire a exprimé que la durée de la démarche a contribué au désengagement des parties prenantes et au désintérêt des associations pour les résultats (Territoire/Trajectoire C).



UN TERRITOIRE D'ACTION, UN TERRITOIRE VÉCU

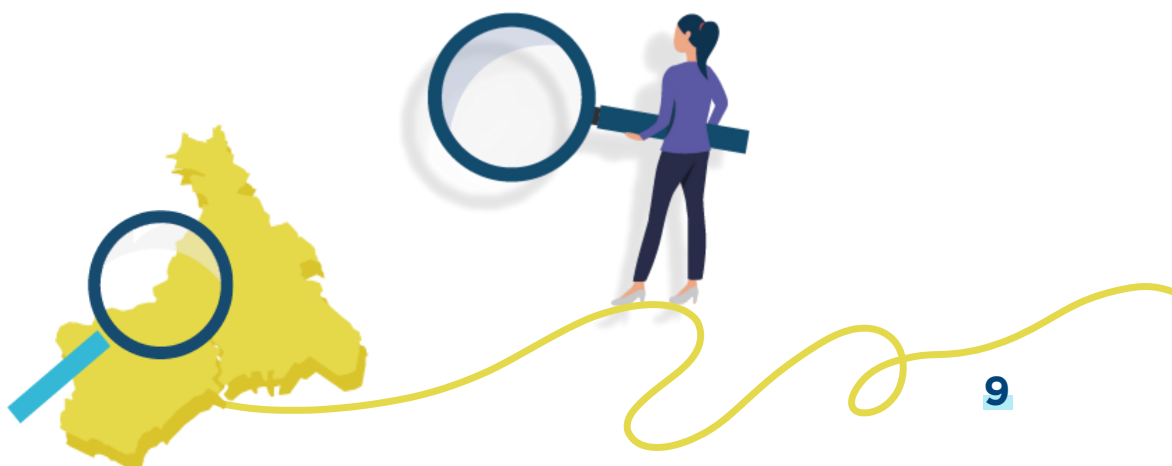
L'échelle de territoire observé, communal ou supra-communal, a une influence significative sur les effets produits par l'OLVA. Une approche mise en œuvre à l'échelle communale se révèle être plus efficace pour influencer les stratégies des acteurs et les politiques publiques locales, et ce, pour plusieurs raisons essentielles.

Tout d'abord, l'adéquation entre l'échelle d'observation de l'OLVA et celle de la prise de décision joue un rôle déterminant. En effet, l'OLVA a une capacité d'influence des politiques publiques lorsqu'il s'attache à observer un territoire qui dispose de compétences d'appui à la vie associative, ce qui est très majoritairement le cas de l'échelon communal. Les données collectées et les observations effectuées sont directement applicables aux besoins et aux initiatives locales, ce qui renforce leur pertinence aux yeux des acteurs concernés.

De plus, une échelle communale favorise une meilleure appropriation des résultats par les acteurs locaux. Les associations, les élus, les institutions locales et d'autres parties prenantes sont plus enclins à se sentir directement concernés par les données et les constats issus de l'OLVA lorsque ceux-ci sont liés à leur propre territoire. Cette proximité renforce leur intérêt et leur volonté de s'impliquer dans le processus.

« L'OLVA a permis de mettre la vie associative au cœur du débat, de manière transversale ».
(Territoire/Trajectoire I).

« L'OLVA permet la discussion autour d'un sujet commun (...) est un prétexte pour que les acteurs puissent se connaître mieux ». (Territoire/Trajectoire H).



L'APPROPRIATION DES DONNÉES

Les OLVA produisent une connaissance sur les réalités du tissu associatif du territoire et ses besoins. Néanmoins, au-delà de la production des résultats, l'enjeu est d'encourager une bonne appropriation des données par les différentes parties prenantes intéressées par le fait associatif sur le territoire. Cette appropriation de la connaissance produite est le préalable à la mise en action et à la prise en compte des enjeux mis en exergue par l'observation.

L'appropriation des données statistiques du tissu associatif local est très liée à la configuration de chaque observatoire. À ce titre, nous avons observé que le nombre et la diversité des parties prenantes sont des éléments décisifs pour garantir une bonne appropriation des données. Les observatoires où l'implication des acteurs est plus forte (nombre, participation) et diversifiée ont plus de facilité à transmettre les données à l'ensemble du territoire et à les mobiliser au bénéfice du territoire. La pluralité d'acteurs engagés dans le processus favorise une diversité d'apports qui enrichit tant la collecte des données que l'interprétation des résultats produits.

Le statut de la structure porteuse (associative ou publique) ne semble pas influencer la capacité de l'OLVA à impliquer des acteurs divers dans les processus d'enquête. Cela semble principalement tenir de la capacité d'animation de la structure porteuse pour réunir les acteurs du territoire autour de la démarche OLVA. Toutefois, nous avons noté que les modalités d'animation des comités de pilotage et/ou technique sont liées au statut de la structure porteuse. Autrement dit, les structures municipales ont tendance à piloter l'observatoire en interne (élus et directions de services), tandis que les structures associatives vont plutôt piloter la démarche en associant les acteurs institutionnels et associatifs.

LA DIMENSION OBSERVATOIRE

Les OLVA ne se limitent pas à la collecte de données statistiques sur le tissu associatif d'un territoire. Ils fonctionnent également en tant qu'espaces multi-acteurs d'interconnaissance et de coopération, constituant ainsi leur dimension d'observatoire. Ainsi, les OLVA rassemblent divers acteurs du territoire, notamment des représentants d'associations et de réseaux associatifs, des agents et des élus de collectivités, des responsables institutionnels, des chercheurs, des bénévoles, et d'autres parties prenantes intéressées par la vie associative. Ces acteurs se réunissent au sein de l'OLVA pour échanger des informations, partager leurs expériences et collaborer sur des questions liées à la vie associative locale.

Nous avons constaté que la diversité et le niveau d'implication des acteurs dans le processus conditionnent les résultats obtenus. Une appropriation efficace par les acteurs du territoire des connaissances produites par l'OLVA contribue à enrichir les dynamiques de coopération locales. Dans la majorité des territoires étudiés, l'OLVA favorise la création de nouvelles relations partenariales, le développement de liens solides avec divers acteurs locaux ou la consolidation de relations préexistantes.

LA CONSOLIDATION DES RELATIONS VILLES-ASSOCIATIONS

La mobilisation des acteurs dans la dynamique d'observation joue un rôle essentiel dans le renforcement des liens entre la collectivité et les associations. Dans de nombreux territoires, l'OLVA a été identifié comme un moyen de renouer le dialogue avec les associations, notamment à la suite de la crise sanitaire.

“L’OLVA est un outil pour entrer en contact avec les associations”. (Territoire/Trajectoire G).

Les moments de restitution des enquêtes sont des occasions où les associations, les services municipaux et les élus se réunissent. Ces rencontres permettent non seulement de prolonger l'interprétation des données produites en les confrontant aux réalités vécues par les associations sur le terrain, mais elles favorisent également la mise en débat des orientations à prendre en matière de soutien à la vie associative.

La plupart des OLVA prolongent la présentation des résultats par la mise en place d'espaces de concertation réguliers entre les associations et les collectivités. Ces espaces prennent la forme d'ateliers portant sur plusieurs thématiques prioritaires identifiées au cours de l'enquête (Territoires/Trajectoires F, H et G). Ces ateliers associent généralement des associations volontaires, les services concernés de la collectivité, des réseaux associatifs et ponctuellement des élus. Ces espaces favorisent la co-construction d'actions en faveur du développement de la vie associative sur le territoire. Dans certains territoires, cette démarche va même jusqu'à la création d'instances de dialogue pérennes, telles que le Conseil Local de la Vie Associative (Territoire/Trajectoire H). Cette approche démontre l'engagement des acteurs locaux à collaborer activement pour soutenir et renforcer la vie associative du territoire.

“L’OLVA est prétexte pour travailler ensemble”. (Territoire/Trajectoire H).



▶ LA CRÉATION DE TRANSVERSALITÉ AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Une appropriation réussie des données de l'OLVA par les parties prenantes favorise également la création d'une vision commune et permet de mettre en débat la manière d'accompagner la vie associative. Au sein des collectivités territoriales, elle contribue à décloisonner les approches sectorielles portées par chaque direction. Les données de l'OLVA deviennent ainsi un socle commun pour la prise de décision, encourageant la collaboration interservices et favorisant la transversalité au sein de la collectivité.

À titre d'exemple, le territoire/trajectoire H, suite à l'OLVA, a réussi à structurer un dialogue transversal sur les besoins et les actions à mettre en place entre les différentes directions municipales concernées par la vie associative.

▶ L'INSTAURATION DE COOPÉRATIONS INTER-ASSOCIATIVES

Les moments de concertation qui ont lieu après la réalisation de l'enquête, notamment les restitutions des résultats et les ateliers, jouent un rôle clé dans le développement de dynamiques inter-associatives. Ces espaces offrent aux associations l'opportunité de partager leurs difficultés, rassemblant souvent des acteurs issus de divers secteurs associatifs qui n'auraient pas eu l'occasion de se rencontrer autrement. Elles constatent que, indépendamment de leur secteur ou de leur organisation, elles sont confrontées aux mêmes obstacles et ont des besoins similaires. Ce constat contribue à renforcer les liens entre elles et à créer un sentiment d'appartenance au tissu associatif du territoire. Sur certains territoires, nous avons pu constater la mise en place de collaborations inter-associatives et de mécanismes de mutualisation entre les associations. Cette coopération accrue permet aux associations de mieux répondre à leurs besoins et aux défis auxquels elles sont confrontées, renforçant ainsi leur capacité à agir.

Nous avons également constaté que la clarté de la méthode de travail avec les associations, ainsi que la transparence du fonctionnement de l'observatoire, sont également des dimensions importantes de la réussite de ces démarches. Un affichage transparent de la volonté de co-construction avec les associations constitue un élément essentiel pour favoriser leur participation active et stimuler les dynamiques de coopération. À titre d'exemple, les territoires ayant animé des ateliers d'échanges avec les associations répondantes ont réussi à consolider les relations inter-associatives et les relations entre les associations et la ville (Territoire/Trajectoire F).



LA COLLABORATION ENTRE COLLECTIVITÉS ET RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Nous avons constaté sur plusieurs territoires que la mise en place de l'OLVA s'appuyait sur la collaboration entre une collectivité territoriale et un acteur associatif d'appui à la vie associative locale. Nous avons pu observer ces collaborations, qu'il s'agisse d'un portage par une structure municipale (Territoires/Trajectoires H et G) ou associative (Territoire/Trajectoire C). Ces relations sont parfois préexistantes à la démarche OLVA, mais elles contribuent à renforcer les liens et à faire converger les approches de ces acteurs vis-à-vis de la vie associative du territoire. Dans certains cas, nous avons constaté que ces collaborations permettaient une articulation des modalités d'appui au secteur associatif entre ces deux types d'acteurs. Dans d'autres cas, si la collaboration entre ces acteurs se limite au financement de la démarche, sans implication ou participation aux instances de pilotage, le renforcement des liens est faible, voire inexistant (Territoires/Trajectoires A et B).

L'INTERACTION DES DEUX DIMENSIONS

Certains effets que nous avons pu constater résultent des interactions entre les dimensions d'observation (production de données qualifiées sur les associations du territoire) et d'observatoire (mobilisation des acteurs concernés par le fait associatif).



DES CONTRIBUTIONS AU SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

L'implication des élus joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la démarche OLVA, que le portage soit municipal, avec la participation des élus, ou associatif, avec l'implication des instances de gouvernance. Il permet la prise en compte des résultats et des besoins exprimés par les associations à travers l'enquête. Toutefois, il est à noter que chaque type de portage comporte ses spécificités.

Dans le cas d'un portage municipal, la présence des élus participe à légitimer la démarche en garantissant la capacité de prendre en compte les constats de l'enquête ainsi que les besoins exprimés par les associations. Cette légitimité renforce également la participation des associations à l'enquête, car elles se sentent écoutées et soutenues par les représentants locaux.



L'INTERACTION DES DEUX DIMENSIONS

“L’OLVA a permis de créer un lien entre élus et associations . C’est un signal fort qui a été lancé par les élus (...) qui sont prêts à adapter les services en fonction des besoins des associations”. (Territoire/Trajectoire F).

La production de connaissances sur le tissu associatif local amène fréquemment à une prise de conscience des élus de l’importance du tissu associatif, tout particulièrement dans la dimension socio-économique : nombre de structures employeuses, poids de l’emploi associatif sur le territoire, importance des budgets associatifs, etc. Cela permet de positionner le soutien à la vie associative comme un enjeu fort pour le territoire.

Ces nouvelles connaissances, notamment la qualification précise des besoins exprimés par les associations, exercent également une influence directe sur la stratégie des élus et contribuent à orienter les politiques publiques. Par exemple, la mise en évidence du besoin prédominant des associations en matière de mise à disposition de locaux incite les collectivités territoriales à entamer des réflexions approfondies sur leur stratégie de gestion patrimoniale. Ce type de constat conduit à des actions concrètes visant à mieux répondre aux besoins du secteur associatif et à orienter l’utilisation des ressources publiques pour soutenir efficacement la vie associative locale. En revanche, il est important de souligner que l’implication et/ou la prise de conscience des élus sont un pas vers une co-construction de politiques publiques, mais dans certains cas pas suffisante.

« Les élus sont intéressés par le principe [d’observation/d’observatoire], mais le dialogue avec les associations n’est pas une priorité ». (Territoire/Trajectoire C).

Dans le cas d’un portage associatif, l’appropriation des données par les instances de gouvernance assure l’adaptation des appuis proposés par la structure d’accompagnement aux besoins exprimés par les associations. Elle permet d’identifier les besoins non couverts des associations et de développer des axes de travail sur ces enjeux. Cela se traduit, par exemple, par l’adaptation du programme de formations en renforçant celles correspondant aux besoins prégnants ou en développant des contenus sur les besoins non traités. Plus largement, la connaissance produite par l’OLVA nourrit le projet associatif de la structure porteuse et contribue à la construction d’une vision stratégique pour le soutien à la vie associative locale.

De plus, elle encourage la mobilisation des partenaires pour répondre à ces besoins, renforçant ainsi la coopération entre les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire (Territoires/Trajectoires I et A).



LA LÉGITIMATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE

L'OLVA participe à légitimer la structure porteuse (portage associatif), ou le service pour les collectivités, en tant que producteur de connaissances sur les associations du territoire. Dans le cas d'un portage associatif, cette capacité à produire des données sur le monde associatif local appuie la position de la structure vis-à-vis de ses partenaires. Plusieurs territoires ont, par exemple, exploité les données dans le cadre de demandes de financement (Territoire/Trajectoire C ou H).

Pour les services municipaux, l'OLVA a permis de légitimer leur direction parmi l'ensemble des directions qui s'intéressent à la vie associative, ou auprès d'autres collectivités (Territoire/Trajectoire E ou F). Au sein des collectivités, les services peuvent également exploiter ces données pour étayer leurs arguments, objectiver les besoins et plaider en faveur de l'orientation des politiques publiques dans la direction appropriée. En renforçant son expertise, la structure porteuse devient un acteur clé du jeu d'acteurs local, susceptible d'influencer ou d'orienter les actions en faveur du secteur associatif.





Les OLVA produisent des effets variés sur les territoires et leurs acteurs. D'abord, ils développent une connaissance qualifiée sur les associations du territoire observé (dimension d'observation). De plus, en rassemblant des acteurs divers, ils favorisent la coopération locale (dimension d'observatoire). Cette synergie entre observation et observatoire impacte la stratégie des acteurs et influence le soutien à la vie associative.

Au cours de l'étude, nous avons constaté que plusieurs facteurs influent sur les résultats d'un OLVA. En ce qui concerne la dimension observation, nous avons vu que la fixation des objectifs, le dimensionnement des moyens ou l'inscription territoriale du projet d'observation étaient des éléments déterminants. Et l'enjeu majeur d'appropriation des données par les acteurs dépendait à la fois de la configuration des acteurs et de la capacité de la structure porteuse à animer l'observatoire.

Sur la dimension d'observatoire, la diversité et l'implication des acteurs dans l'OLVA, la volonté de la structure porteuse de s'inscrire dans une logique de co-construction, la clarté de la méthode et du fonctionnement de l'OLVA sont essentielles dans la construction de coopérations sur le territoire. Enfin, l'implication des élus est cruciale, qu'il s'agisse d'un portage municipal ou associatif, pour légitimer la démarche, favoriser le dialogue avec les acteurs locaux et orienter les politiques publiques en fonction des besoins identifiés.

Notre étude présente deux principales limites à prendre en considération. Tout d'abord, il serait pertinent d'approfondir la contextualisation des territoires étudiés. Dans cette optique, un diagnostic approfondi des territoires en tenant compte la matrice territoriale (aspects socio-économiques, socioculturels et des politiques publiques aux différentes échelles territoriales) permettrait d'identifier les corrélations entre les diverses variables et les résultats obtenus par les OLVA. De plus, il serait opportun d'accompagner les territoires étudiés sur le moyen, voire le long terme. Un tel suivi pourrait contribuer à une meilleure qualification des résultats des OLVA ainsi que de leurs effets sur le territoire et les politiques publiques. Par exemple, cela permettrait de confirmer (ou d'infirmer) l'évolution des relations entre les acteurs associatifs et publics à moyen ou long terme. De même, il serait possible de suivre l'évolution des trajectoires et d'évaluer les effets de la variable temporelle sur les résultats obtenus.

La phase post-enquête marque le passage de la démarche vers une dynamique de concertation entre les associations et les collectivités. Cependant, cette transition s'accompagne de défis inhérents à la participation et à la co-construction de l'action publique*. Un préalable est, bien entendu, de bénéficier d'un contexte favorable où collectivité comme associations souhaitent s'inscrire dans ces dynamiques de co-construction. La question de la représentativité du secteur associatif se pose, avec la nécessité de garantir une représentation équilibrée, mais aussi de définir qui est légitime pour participer. De plus, l'égalité d'accès aux processus de concertation doit être assurée, en particulier pour les petites associations qui disposent de moins ressources et de moyens pour participer alors même qu'elles constituent la majorité des associations. Enfin, la mise en place de telles démarches demande du temps, des ressources et des outils pour aboutir à une concertation efficace

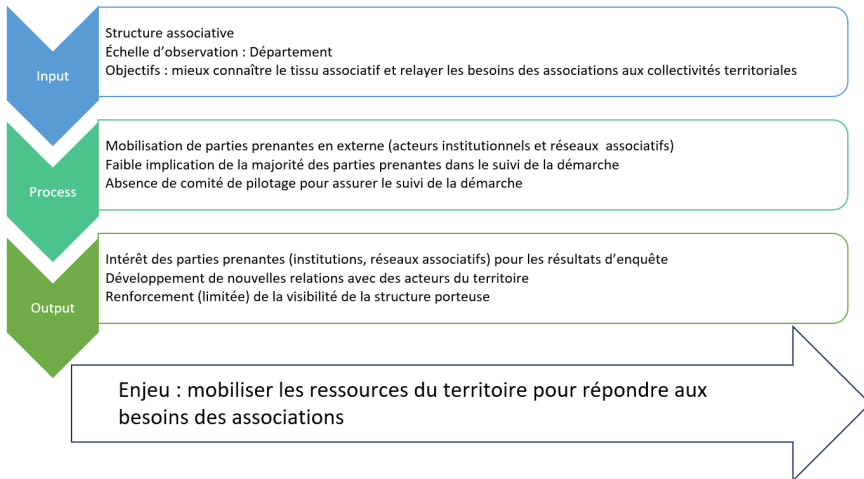
Par conséquent, il est essentiel d'inscrire ces démarches dans le temps long afin d'intégrer l'observatoire comme un outil permanent au sein de la gouvernance territoriale**. Cette approche permettrait de surmonter les défis de la participation, de favoriser une représentativité équitable, et de créer un espace où les logiques politiques et associatives peuvent converger pour mieux répondre aux besoins du territoire et de sa vie associative.

*Fraisie, L. (2017). Co-construire l'action publique: Apports et limites des politiques locales de l'Économie sociale et solidaire en France. *Politiques et management public*, 34(1-2), 105-120.

**Demoustier D. & Richez-Battesti N., (2010) Introduction. Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire. *Géographie, économie, société*, vol. 12, p. 5-14. et Leloup F., Moyart, L., Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie et société*, vol. 7, n 4, p. 321-332.

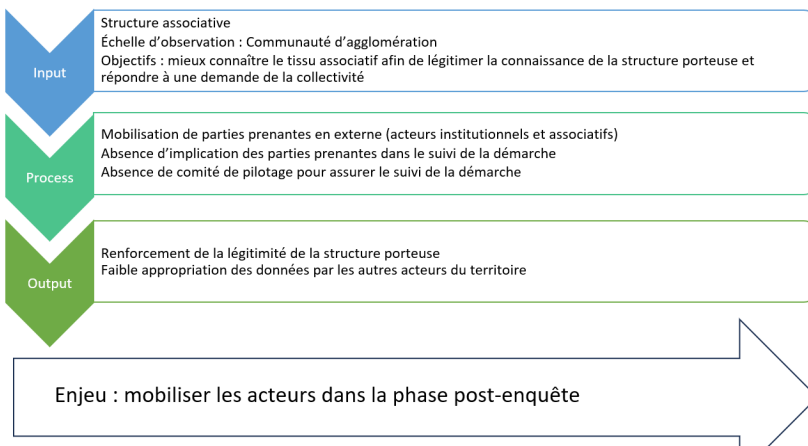
LES TRAJECTOIRES DES OLVA

Trajectoire A



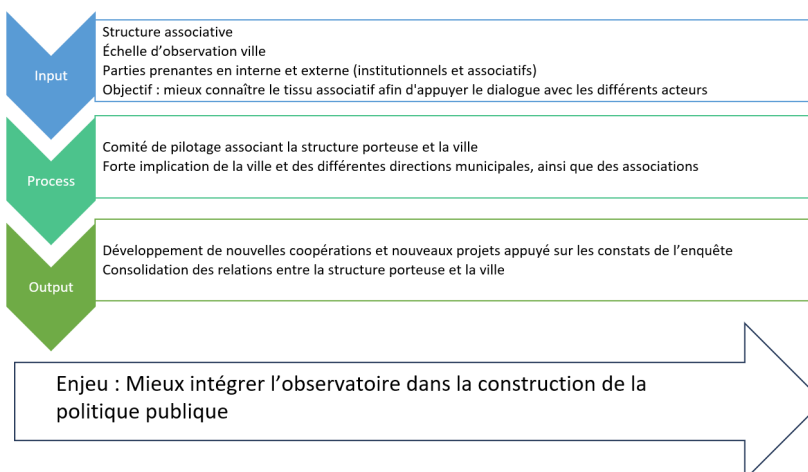
“On ne peut pas répondre à toutes les problématiques associatives (...) il faut que tous les acteurs se positionnent pour trouver des solutions”

Trajectoire B



« La majorité politique ne considère pas la vie associative comme étant un acteur essentiel de son territoire »

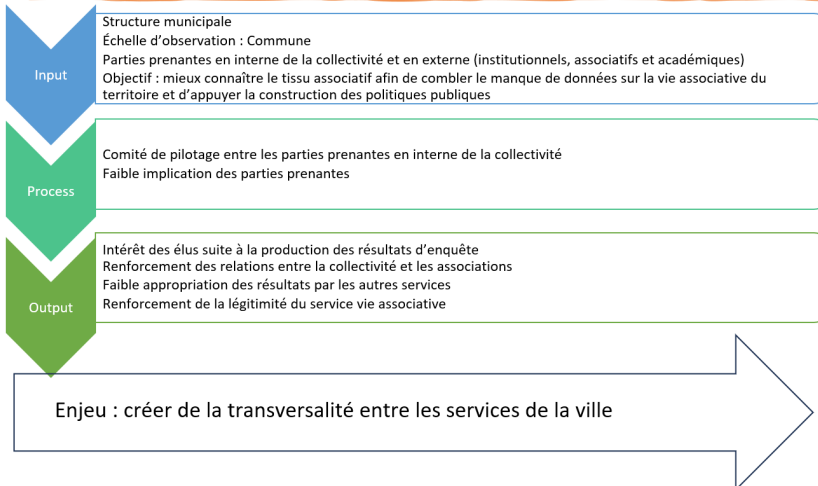
Trajectoire C



« Les élus sont intéressés par le principe [d'observation], mais le dialogue avec les associations n'est pas une priorité ».

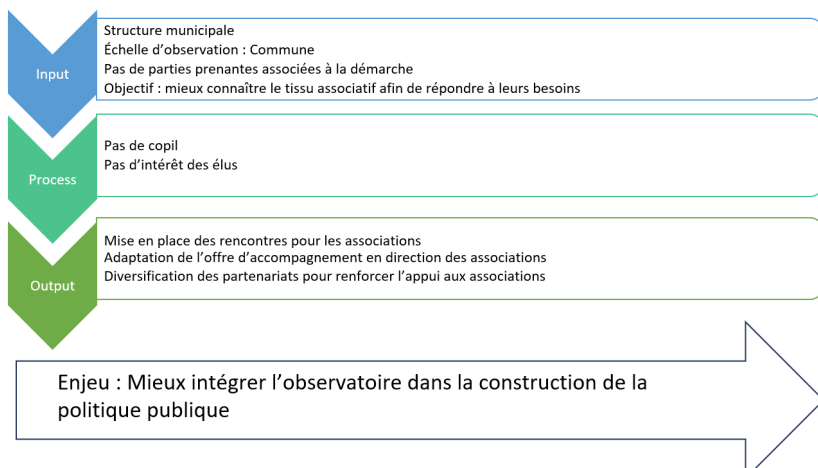
LES TRAJECTOIRES DES OLVA

Trajectoire D



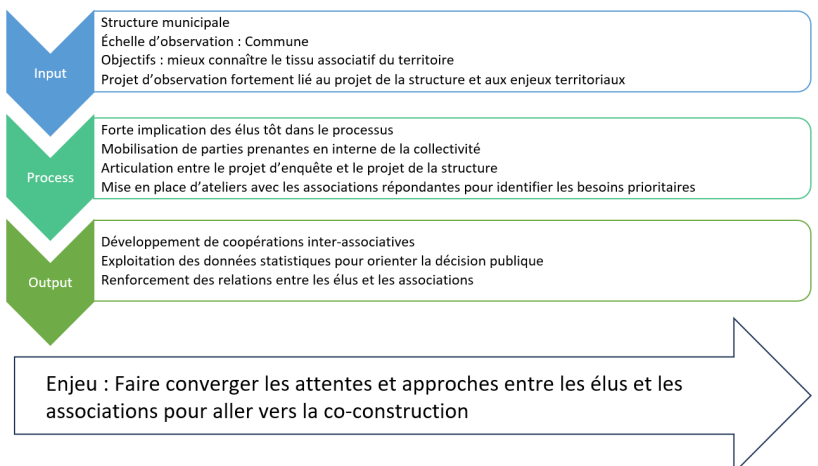
“Les chiffres viennent en adéquation avec les ressentis de terrain que nous avions (...) ça pourra peut-être permettre d'orienter les futurs engagements”

Trajectoire E



“L'OLVA aura permis de travailler sur les relations ville-associations, il a fait émerger des besoins et des réponses très concrètes”

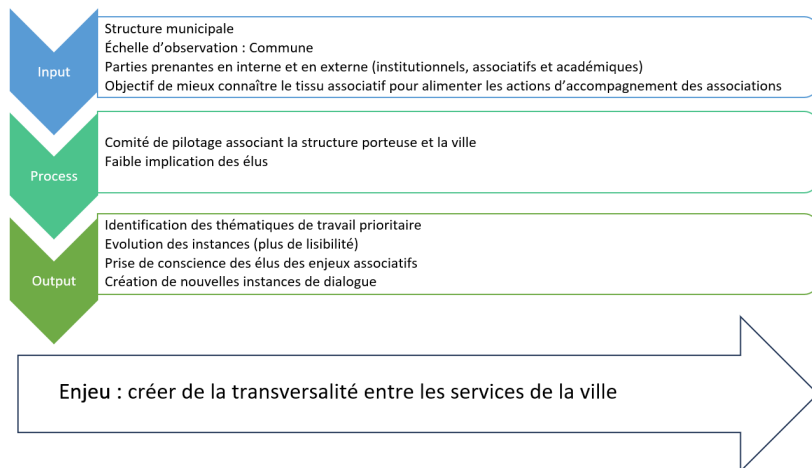
Trajectoire F



« OLVA a permis de créer un lien entre élus et associations . C'est un signal fort qui a été lancé par les élus (...) qui sont prêts à adapter les services en fonction des besoins des associations »

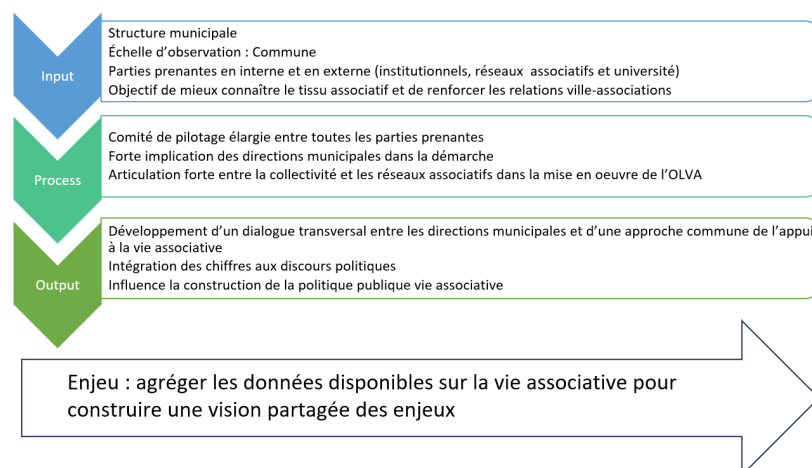
LES TRAJECTOIRES DES OLVA

Trajectoire G



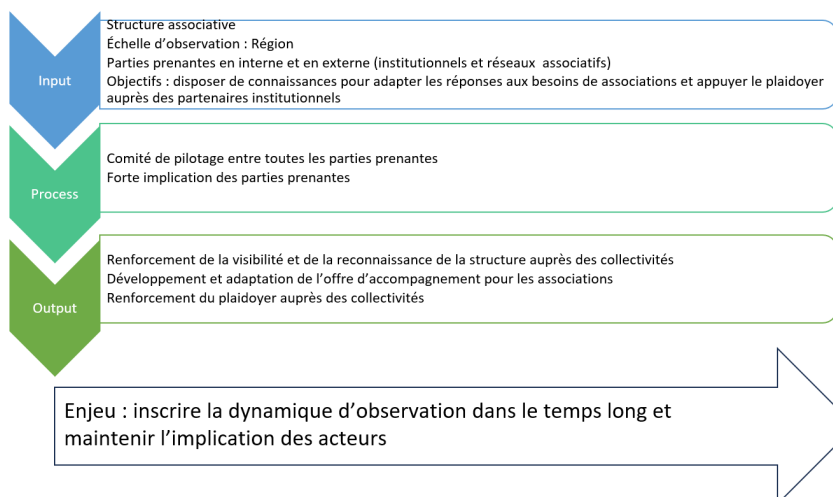
« L'Olva a permis de mettre la vie associative au cœur du débat de manière transversale »

Trajectoire H



« La politique publique vie associative est bien alimentée par les chiffres clés de l'observatoire, les besoins exprimés »

Trajectoire I



« [L'OLVA] nous a donné de la visibilité auprès des acteurs de proximité que sont les communes et les communautés de communes »

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES :



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FONDATION
CREDIT
COOPERATIF**



JURISassociations



RNMA - Réseau National des Maisons des Associations

1, allée Mgr Jean-René Calloc'h - 29000 QUIMPER

www.rnma.fr

contact.rnma@maisonsdesassociations.fr

07.83.17.20.30